

Mon abonnement à
2,30€/semaine

C'est décidé,
je vais au
travail
en bus!



Comment obtenir votre abonnement ? (annuel)



1

Inscrivez-vous et rassemblez vos documents

- Photo d'identité récente
- Pièce d'identité (Carte d'identité, passeport ou livret de famille)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture d'eau, d'électricité, de gaz, etc.)

2

Choisissez votre moyen d'achat

- En ligne : Rendez-vous sur la Eboutique.
- Sur place : Dans l'un des 6 offices de tourisme : Manosque, Gréoux-les-Bains, Oraison, Riez, Valensole, Quinson.

Moyens de paiement acceptés sur place : Carte bancaire et espèces.

Tarifs

TYPE DE TITRE	PRIX
TICKET UNITAIRE (valable 1h30 avec correspondance)	1.50€
PASS 10 VOYAGES	10€
PASS MENSUEL	20€
PASS ANNUEL +26 ANS	120€
PASS ANNUEL +26 ANS RÉDUIT**	60€
PASS ANNUEL -26 ANS	90€
PASS ANNUEL SCOLAIRE Collège / Lycée	60€
PASS ANNUEL SCOLAIRE Maternelle / Élémentaire	50€
PASS ANNUEL EXTÉRIEUR (HORS DLVA)	150€

** Tout public sur justificatif de résidence DLVAgglo et bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et/ou Aide Médicale de l'Etat (AME).

Qu'est-ce que la prime transport ?

50% de la prise en charge par l'employeur si le salarié prend un abonnement Trans'agglo pour effectuer son trajet Domicile-Travail.

Qui peut en bénéficier ?

Elle s'adresse aux salariés du **secteur public ou privé**. Tous les salariés sont concernés, y compris si vous êtes intérimaires, apprentis et travailleurs à temps partiels, ou stagiaires. Seuls les **abonnements** annuels sont pris en charge. Les titres achetés à l'unité ne sont pas remboursables.

Prime transport

Payez 50%
Profitez à 100%.

Application mobile

ZA Express



C'est décidé, je vais au travail en bus !



- 1 Je télécharge l'application voyageur : MyMobi.
- 2 Je crée mon profil utilisateur.
- 3 Je renseigne ma position OU je sélectionne le réseau Trans'Agglo /Manosque.
- 4 Je sélectionne mon arrêt de départ et je sélectionne mon arrêt d'arrivée.
- 5 Le logiciel schématise mes points d'arrêts.
- 6 Je choisis mes dates, mon horaire et mon nombre de passagers.
- 7 Je réserve le créneau proposé s'il me convient, je confirme ma réservation.
- 8 Je réserve mon retour si j'en ai besoin (même procédé).
- 9 Je reçois une confirmation de réservation par mail.

MON GUIDE MOBILITÉ

DESSERTE DES ZONES D'ACTIVITÉS



N°	COMMUNE	ZONE D'ACTIVITÉS (ZA)	LIGNES DESSERVANTES	ARRÊT LE PLUS PROCHE
1	LA BRILLANNE	ZONE COMMERCIALE LE THOR	120	LA BRILLANNE - VILLAGE
2	LA BRILLANNE	ZA LES ISCLES	120	LA BRILANNE - GARE SNCF
3	LA BRILLANNE	ZONE COMMERCIALE LES FOURCHES	120	LA BRILLANNE - VILLAGE
4	ORAISON	ZA LES BOUILLOUETTES	120	TRAVERSETOLO, BOUILLOUETTES
5	VILLENEUVE	ZA LA TRANCHE	120	VILLENEUVE - RD 4095
6	VILLENEUVE	ZA LES PLAINES DU LOGISSON	120	VILLENEUVE - RD 4095
7	VOLX	ZA FONT DE LAGIER	120	VOLX - 4 CHEMINS
8	VOLX	ZA LA CARRETIERE	120	VOLX - CARRETIERE
9	MANOSQUE	PARC D'ACTIVITES DE L'AGORA	111 113	LL. ZAMENHOF - CRECHE
10	MANOSQUE	ZI ST JOSEPH	111 & 114 ZA EXPRESS	PRES COMBAUX, J. CUGNOT, 1ER MAI, B. PASCAL LIBERATION, A. FRESNEL
11	MANOSQUE	ZI ST MAURICE	114	ST MAURICE, ATELIERS, OCCITANE, CTM, H. BECQUEREL
12	SAINTE TULLE	ZA BASTIDES BLANCHES	ZA EXPRESS, 123	DAUPHINE, PROVENCE, COTE D'AZUR, LANGUEDOC REPUBLIQUE, BASTIDES BLANCHES
13	SAINTE TULLE	ECO CAMPUS	ZA EXPRESS, 123	ECO CAMPUS
14	CORBIERES	ZA LE MOULIN	ZA EXPRESS	MOULIN
15	CORBIERES	ECO PARC	ZA EXPRESS	ECO PARC
16	VINON-SUR-VERDON	ZA DU PAS DE MENC	131	CRECHE

Loin des lignes régulières ? **Le Transport à la Demande (TAD)** **vient à votre rencontre !**

Renseignements et réservation au **0 800 870 942**

Les réservations doivent être effectuées :

- au plus tôt 15 jours à l'avance
- au plus tard à 17H00, la veille (du lundi au vendredi)
- au plus tard le vendredi à 17H00 (pour les courses du lundi)

Transport TAD PMR (Personne à Mobilité Réduite)



➤ **Ce service de transport opère exclusivement au sein de Manosque.**

Conditions d'accès : Pour bénéficier de ce service, votre inscription doit être validée par le service Mobilité de DLVAgglo.

Vous devez : Résider sur le territoire de DLVAgglo et prévoir des déplacements au sein de Manosque. Être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec la mention «invalidité». Ou être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec la mention «priorité» ou «stationnement» (sous réserve de places disponibles).



Inscription :

Retirez et déposez votre dossier à l'Accueil de DLVAgglo,
Place de l'Hôtel de Ville, 04100 MANOSQUE.

Informations complémentaires : Pour toute question, pour les déplacements hors Manosque (au sein d'une commune de DLVAgglo) ou pour les réservations, contactez le 0 800 870 942

Où acheter vos titres de transport ?

Auprès du conducteur :

Les coupures au-dessus de 20 € pourront être refusées dans les bus. Merci de faire l'appoint.

- Ticket unitaire • Pass 10 voyages

Points de vente :

Offices de tourisme :

Manosque - Gréoux - Oraison
Riez - Valensole - Quinson.

- Pass 10 voyages
- Pass annuel • Pass mensuel

Halte routière Manosque

- Pass 10 voyages

E-boutique sur le site :

mobilite.dlva.fr

- Pass annuel • Pass mensuel

Contacts & horaires :

Scannez le QR code ci-dessus !
Ventes de duplicatas uniquement
à Manosque, du lundi au vendredi.



Suivre mon bus en temps réel !



Je flashe
le QR CODE
ci-contre ou
celui de
ma carte.



Accueil & informations

Hôtel d'Agglomération
Place de l'Hôtel de ville 04100 Manosque.

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30.

www.mobilite.dlva.fr

Par téléphone N° vert :

0 800 870 942

Service & appel
gratuits



Flashez &
Consultez

Tarifs

Horaires

Eboutique



Suivez-nous sur
facebook : Trans'Agglo

Actualité territoire

Infos réseaux

Jeux concours

Services voyageurs

